

En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Février 2015 • #53

Un patrimoine exceptionnel, vrai lieu de vie destiné à tous

p.2

JOURNÉE
PORTES
OUVERTES
Samedi 21 mars



Actu p.7
Assainissement

Dossier p.8
Bilan de l'action municipale 2014

Bruyères
LE CHÂTEL

Le château de Bruyères

Le Conseil municipal a préempté par délibération du 3 septembre 2014 la parcelle A 688 de 948 566 m², dite du «Château» pour un prix de 2,5 M€.

Depuis cette préemption il y a 4 mois, de multiples contacts ont été pris afin de connaître les possibles intérêts de partenaires pour le développement de cette zone.

Les retours positifs de ces échanges nous ont confortés dans l'idée que le château, qui représente un espace d'une qualité exceptionnelle d'environ 94 ha, devait avoir vocation d'accueillir les habitants de Bruyères-le-Châtel et également les acteurs économiques de notre commune.

Il nous importe que le maintien du château de Bruyères-le-Châtel dans le patrimoine de la commune ne soit pas synonyme d'augmentation des impôts. Pour ce faire, il doit être un vrai lieu de vie ouvert à tous les domaines d'activités de Bruyères-le-Châtel : activités économiques, culturelles, sociales et environnementales.

Aujourd'hui 7 ha du château sont bâties. La révision du PLU pourra définir une zone d'activités qui permettra d'assurer :

- le remboursement de l'investissement,
- le transfert des charges de fonctionnement par la location, la vente ou les autorisations d'extensions des bâtiments existants.

Donner une dynamique de vie à ce lieu magnifique pour lui assurer un avenir et une pérennisation, c'est un projet ambitieux, certes difficile, mais rare et exceptionnel pour une commune de notre taille, ce projet nous devions vous l'offrir...

Une «journée portes ouvertes» est prévue le samedi 21 mars 2015, venez nombreux !





ACTU EN IMAGES

ACTU

Plan Vigipirate

ACTU TRAVAUX

Assainissement

: actu

“ Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, une bonne année 2015 et une bonne santé personnelle et financière.

En ce début d'année difficile, nous avons le devoir de défendre toutes nos libertés et nos droits. Pour cela, **Charlie** doit venir voter aux élections départementales de mars. Le Conseil général est le premier partenaire financier de notre collectivité avec, récemment encore, des participations de 413 313 euros pour le pôle éducatif et de 566 425 euros pour l'achat du parc du château. C'est l'occasion pour moi de remercier Pascal Fournier pour cet accompagnement aux projets des bruyérois.

Avec la baisse des dotations de l'État, l'année 2015 sera la seconde année de restriction budgétaire pour les communes. Le temps nous étant compté, l'équipe municipale a mis le PLU en révision avec un objectif simple : réaliser la majeure partie des investissements nécessaires au maintien d'une vie de qualité sur le territoire communal tout en respectant nos obligations. Quand l'État nous dit d'économiser, il faut y voir une incitation à dépenser, à emprunter, à investir, à créer de l'emploi pour la simple et bonne raison que nos intérêts diffèrent et nos objectifs aussi.



C'est la fable du « chêne et du roseau ». Évidemment, nous sommes le roseau, nous plierons mais nous ne casserons pas. Nous avons ensemencé depuis 13 ans une commune avec des graines qui vous ressemblent, qui ont connu les déferlantes législatives, mais qui poussent et qui assureront dans quelques années une récolte abondante. Nous avons fait le choix de délaisser l'accessoire au profit du long terme. Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain.

Nous allons continuer de prendre des décisions importantes qui n'iront malgré tout pas au-delà de ce qui a été présenté lors de la campagne électorale. Nous ne savions pas en mars 2014 que nous serions amenés à acheter un château. Eh bien c'est fait. Depuis le 30 décembre 2014, vous êtes propriétaires d'un château.

La décision de préemption a été prise à l'unanimité par le Conseil municipal. La chose n'a pas été simple. Préempter est une chose, donner une vocation à notre achat n'entraînant pas de frais supplémentaires pour notre commune en est une autre.

2015 sera, sans aucun doute, une année importante pour l'avenir de notre village. À nous tous, qui sommes des bruyérois de passage ou de longue date, de trouver des solutions pour rebondir face à ces décisions qui vont produire un effet de souffle dont nous n'avons pas fini de mesurer la portée et les conséquences.

Nous commençons cette année et ce mandat avec beaucoup d'appréhension malgré notre expérience. Nous sommes néanmoins optimistes. Notre programme électoral est notre carnet de route. Nous le réaliserons, point par point, jour après jour, contre vents et marées.

Mesdames et messieurs, nous n'avons pas l'intention de vous décevoir.

Meilleurs vœux à toutes et à tous. **”**

Thierry Rouyer



BILAN DE L'ACTION MUNICIPALE 2014

: dossier



SENIORS

Café des seniors

EMPLOI

Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi

: solidarité



JEUNESSE

Bourse au permis

Recensement militaire

Carte jeune

ENFANCE

Classe transplantée

Salon du Livre de Jeunesse

: enfance jeunesse



CULTURE

Champs de la Marionnette

Concert à l'Eglise Saint-Didier

: culture



ZOOM SUR...

30 ans de l'APPEB

Stage encadrement par les Ateliers de Bruyères



INFOS PRATIQUES

Elections départementales



: tribune

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



La cérémonie des vœux a réuni de nombreux Bruyérois à l'Espace BLC. Les jeunes de la bourse au permis, Valentin Laurent, Lucas Schoenhenzel, Raphaël Hamel, Hugo Pineau (photo ci-contre) et le personnel communal ont assuré le service et l'accueil.



GALETTE DES ANCIENS
Organisée par le CCAS le
24 janvier.

COLIS DE NOËL
La cérémonie de remise des colis de Noël aux aînés s'est déroulée le mercredi 17 décembre à l'Espace BLC. Nous remercions la chorale de Noël de l'école élémentaire, qui était présente pour l'occasion.



Qu'est-ce que le plan Vigipirate ?

Le plan Vigipirate est un plan gouvernemental qui relève du Premier ministre et qui associe tous les acteurs du pays : ministères, collectivités territoriales, citoyens et tous opérateurs susceptibles de concourir à la vigilance, la prévention et la protection des citoyens.

Il est composé de mesures permanentes qui s'appliquent à tous les grands domaines d'activité de la société (les transports, la santé, l'alimentation, les réseaux d'énergie, la sécurité des systèmes d'information...), sans induire de contraintes excessives sur la vie économique et sociale.

LES NIVEAUX VIGIPIRATE



VIGILANCE

Posture permanente de sécurité

Protection quotidienne contre une menace terroriste constante

Mesures permanentes

Concerne l'ensemble du territoire et des secteurs d'activité

Durée illimitée

Renforcement de la vigilance

Augmentation ponctuelle de la menace terroriste ou des vulnérabilités

Mesures temporaires plus contraignantes

Concerne une zone géographique ou un secteur d'activité

Durée limitée

ALERTE ATTENTAT

Protection maximale

Menace imminente d'un acte terroriste

Mesures exceptionnelles

Peut concerner une zone géographique ou l'ensemble du territoire

Durée très limitée



ALERTE ATTENTAT

En grande partie rendu public, il permet de mieux sensibiliser la population aux enjeux de la lutte contre le terrorisme, d'informer et de mobiliser tous les acteurs concernés.

Sa démarche repose sur trois grands principes :

- une méthode croisant l'évaluation de la menace et l'analyse des vulnérabilités,
- une organisation par domaine d'action identifiant les leviers qui permettent de réduire les vulnérabilités en fonction de l'intensité de la menace,
- une approche par objectifs de sécurité permettant de choisir les mesures les plus adaptées dans une logique de juste suffisance.

Vigipirate est activé et évolue en fonction de l'évaluation de la menace terroriste faite par les services de renseignement.

En cas d'attaque terroriste ou de forte menace, il peut être prolongé par des plans d'intervention spécifiques qui mettent en œuvre des moyens spécialisés : vigipirate alerte attentat, dispositif mis en place début janvier 2015.

À BRUYÈRES...

L'accès aux bâtiments municipaux, (écoles, mairie, accueils de loisirs) est restreint. Un affichage réglementaire est apposé sur tous les bâtiments publics.

L'accueil de la mairie

et la salle du Conseil municipal et des mariages ont été rénovés pour un meilleur accueil des Bruyérois. La rénovation des sols a été confiée à l'entreprise bruyéroise Goncalves et les peintures aux services techniques.



STATIONNEMENT PARKING DE LA MAIRIE



Depuis le 13 janvier 2015, les places de stationnement du parking de la mairie sont exclusivement réservées aux pompiers, au personnel municipal et aux élus.

Campagne d'élagage et d'abattage d'arbres



126 arbres ont été élagués et 42 abattus dans les rues suivantes :

- rue du Pré d'Arny,
- square aire de jeu Place de la Cave aux Fleurs,
- espace vert rue du Pré d'Arny,
- allée de Grafard, chemin des Vignes,
- place de la Cave aux Fleurs,
- rue de la Grange aux Dimes,

- rue des Sources et rue des Moines Blancs.

Les arbres abattus répondaient à un degré de dangerosité ou de risques matériels.

Le montant de cette campagne s'élève à 22 430 €.



**COLLECTE
DES
DÉCHETS
VERTS :**

Reprise de la collecte des déchets verts : lundi 2 mars, les semaines paires.

Vous pouvez télécharger le calendrier sur le site du SICTOM :

www.sictom-du-hurepoix.fr.

Sont collectés les déchets verts présentés :

- En conteneurs normalisés de 120 litres ou 240 litres,
- En sacs papier biodégradables (le SICTOM ne distribue pas ce type de sac),
- En fagots (dimension maximum : diamètre 10 cm, longueur 1,5 mètre).

Les conteneurs normalisés sont en vente au Sictom du Hurepoix : 120 litres à 26 € et 240 litres à 39 €.

«QUE FAIT LA MUNICIPALITÉ ?»

Le 20 janvier 2014 une propriété privée située 14 rue de la libération est déclarée en «**péril imminent**». Un arrêté est apposé, le périmètre sécurisé par des barrières, le stationnement en conséquence modifié. Le «**péril imminent**» est levé le 3 octobre 2014, les propriétaires ayant effectué les travaux préconisés par l'expert mandaté par le Tribunal Administratif.

Au regard de l'état du bâtiment, un nouvel arrêté de «**péril non imminent**» est pris le 3 octobre 2014 mettant en demeure les propriétaires de prendre les mesures nécessaires complémentaires pour mettre fin au péril.

Assainissement : les chantiers 2015 du Syndicat de l'Orge

La commune a transféré au Syndicat de l'Orge sa compétence «assainissement collecte» le 1^{er} janvier 2012.

Le syndicat s'est engagé aux côtés de notre commune pour la réalisation de deux grands chantiers en 2015.



L'extension du réseau d'assainissement d'eaux usées de la rue de Trévoix

Ces travaux ont pour objet la création d'un réseau d'eaux usées de diamètre 200 mm sur 160 mètres avec 9 regards d'accès, la réalisation de 8 branchements d'eaux usées, la construction d'un poste de refoulement et sa canalisation de 210 mètres d'un diamètre de 90 mm.

Coût : 300 000 €

Subvention : 144 000 €

Fin des travaux estimée à : fin 2015

Assainissement d'Arpentys

Ces travaux ont pour objet la création d'une station d'épuration par filtres plantés de roseaux d'une capacité de 180 équivalents-habitants et sa canalisation de 1 100 mètres.

Ce système de dépollution épure les eaux usées par filtration. Les bactéries digèrent les polluants et les roseaux permettent d'éviter le colmatage. Ces systèmes sont simples d'entretien, efficaces, peu coûteux et accueillants pour une faune et une flore variées.

Coût : 300 000 €

Subvention : 144 000 €

Fin des travaux estimée à : fin 2015

Ces deux chantiers sont partiellement financés par l'emprunt, ce qui a pour conséquence une hausse de la dette et des montants annuels à rembourser. Par conséquent, il a fallu augmenter de la «redévance collecte» afin de faire face au remboursement des emprunts contractés. Le taux de la redévance à Bruyères-le-Châtel était de 0.465 € par m³, bien au-dessous des prix du secteur (Fontenay les Briis 0.70 €/m³ et Courson-Monteloup 0.85 €/m³)

En 2015, la redévance passera à 0.60 € /m³, ce qui correspondra à une augmentation de 16 € par an pour une consommation de 120 m³.

Pour mémoire

En 2014, 23 000 € ont été investis dans la réhabilitation des réseaux dans la rue Tatin.



LE SYNDICAT DE L'ORGE AGIT POUR LA PRÉServation DE LA VALLÉE

Ses missions :

- la collecte et le transport des eaux usées
- la gestion hydraulique des cours d'eau
- la prévention des risques inondation
- l'entretien et la rénovation des réseaux d'assainissement
- l'aménagement de la rivière, de ses berges et des espaces naturels
- et la surveillance de la qualité de l'eau

Ses ressources sont assurées par la redévance syndicale d'assainissement (5,3 M€) et les cotisations communales et communautaires (2,6 M€).

Un périmètre d'intervention sur 37 communes dont 3 communautés d'agglomération, représentant 385 000 habitants.

Un patrimoine :

- 91 km de cours d'eau

- 40 km de pistes de promenade
- 282 hectares d'espaces naturels
- 214 km de réseaux d'eaux usées
- 124 km de réseaux d'eaux pluviales
- 3 stations d'épuration
- 15 bassins de retenue pour une capacité de stockage de 2,5 millions de m³
- 4 unités de dépollution des eaux pluviales d'une capacité de 15 000 m³
- 5 stations de mesure en continu de la qualité des eaux.

8 : dossier



Bilan de l'action municipale 2014

«Une cohérence dans les projets, un équilibre dans les budgets et des investissements de proximité»

Lors des élections un certain nombre d'engagements a été pris par la majorité municipale.

Un an après il est utile de faire un premier bilan.

Finances :

Cibler les objectifs :

- maintenir une capacité d'autofinancement,
- continuer d'investir dans les équipements,
- diminuer les dépenses de fonctionnement,
- emprunter pour investir,
- maîtriser la fiscalité.

Pour réaliser ces objectifs, il faut :

Gérer les contraintes liées au remboursement de la dette publique.

- Il nous faut réduire le budget fonctionnement de la collectivité dans tous ses domaines d'intervention : écoles, accueil de loisirs, associations, masse salariale, charges.
- 150 000 € sont à économiser d'ici 2017.

Trouver de nouvelles recettes

avec l'habitat, les recettes sont estimées à 505 000 € par an, dans les 8 prochaines années :

- 20 000 €/an avec la résidence pour personnes âgées,

- 105 000 €/an avec l'aménagement du centre bourg,
- 380 000 €/an avec la ZAC de la Croix de l'orme.

avec le développement économique :

- par le déblocage des zones économiques de Trémérolles, du domaine d'Arny et d'une extension à proximité de Ter@tec,
- par la majoration de la valeur locative des zones non construites (loi de finances 2015) qui devrait entraîner rapidement un développement de ces zones.



Environnement :

- assainissement collectif à Arpentey et Réhabilitation du ru de la Fontaine Bouillant,
L'acquisition des parcelles manquantes pour commencer les travaux est en cours. Le Syndicat de l'Orge est en charge de cette opération.
- gestion des inondations lotissement de la Vigne Dieu et Assainissement collectif Chemin du Grand Rué.

Les travaux et les financements sont actés. Le Syndicat de l'Orge est en charge de cette opération.

- restructuration des espaces verts publics,
- suivi annuel de l'évolution hydrique des couches argileuses,
- fléchage des chemins ruraux,
- développement des circulations piétonnes,
- création d'un pôle agricole de proximité.

Vie sociale et développement économique :

- construction de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées,
- trois logements sociaux rue de Verville (fin des travaux estimés à fin 2015 pour les deux projets),
- création du marché le jeudi soir.
- redynamisation de l'activité commerciale du centre bourg,
- création d'un pôle médical,
- 25% de logements sociaux.



10 : dossier

Transports - déplacement - stationnement :

- Y¹ • aménagement routier et piétonnier de la traversée du hameau de Verville,
- développement du transport collectif reliant les RER B et C.
- Y² • stationnement de proximité et co-voiturage,
- rénovation des rues et trottoirs,
- sécurité routière.

Patrimoine :

- Y¹ • achat du château de Bruyères-le-Châtel,

Pour le château de Bruyères l'orientation va vers un lieu de vie ouvert à tous les domaines d'activités : économiques, culturelles, sociales et environnementales,

- rénovation de la mairie, de la salle des anciens et de la toiture de l'Eglise Saint-Didier,



Château de Bruyères-le-Châtel

- Y¹ • l'agrandissement de la mairie,
- construction d'un nouveau bâtiment pour les services techniques.

Enfance et jeunesse :

- Y¹ • réalisation du pôle éducatif : maternelle, élémentaire et accueil de loisirs,



Eglise Saint-Didier

- Y² • l'ouverture d'un accueil jeunesse.

Sport et loisirs :

- Y¹ • création d'un skatepark,
- Y² • l'ouverture d'une maison des associations,
- construction de salles sportives.

Culture :

- Y¹ • pérénisation des actions culturelles municipales en partenariat avec la CCA,
- nouvelle programmation avec des sorties au Théâtre de Longjumeau,
- Y² • accueil d'un pôle régional des arts de la rue,
- développement d'autres partenariats.

Légendes :

- Y¹ réalisé
- Y² projet en cours
- Y³ projet à échéance non déterminée

: solidarité

Le café des seniors



Tous les premiers mardis du mois, à 14h, salle des Anciens.

Ça y est, il est ouvert, on vous y attend !

Retrouver des amis, jouer aux cartes, faire des jeux de société, discuter autour d'un café, ou juste «prendre l'air», il y a beaucoup de raisons pour y venir... L'entrée y est libre et gratuite ...

La mémoire de nos aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale est à la recherche de volontaires pour une nouvelle rubrique « La mémoire de nos aînés» qui sera publiée dans le journal municipal.

Si vous souhaitez partager une expérience ou témoigner au sujet de votre vie en tant que bruyérois, contactez le secrétariat du CCAS au 01 64 90 88 99.

Les chèques taxi, c'est gratuit



Renouvelable une fois au cours de l'année civile, ils sont sous forme d'un chéquier de 25 chèques d'un montant unitaire de 5 euros.

Pour pouvoir les utiliser, il faut demander avant la course au chauffeur de taxi si celui-ci accepte ce moyen de paiement (il est libre de le refuser).

Pour qui ?

- Etre âgé d'au moins 65 ans et être non imposable sur le revenu ou pour un montant inférieur au seuil de recouvrement
- Etre titulaire de l'allocation supplémentaire vieillesse dès 65 ans
- Ancienne infirmière engagée volontaire de la guerre 1939-1945
- Veuve d'ancien combattant à partir de 60 ans
- Pupille de la nation, orphelin de guerre à partir de 60 ans
- Veuve de guerre à partir de 60 ans
- Ancien réfractaire au service du travail obligatoire (STO)



Pour obtenir un chéquier taxi, contactez le secrétariat du CCAS : 01 64 90 88 99.

Emploi «Paris, métropole pour l'emploi des jeunes»

Jeudi 12 février de 10h à 18h

Grande Halle de la Villette (Paris 19^e)

Premier forum de recrutement à l'échelle de la métropole parisienne, «Paris, Métropole pour l'emploi des jeunes» donne la priorité aux jeunes, de tous niveaux de qualification et d'expérience.

L'accès est libre et ouvert à tous, gratuit et sans préinscription. Pensez à vous munir de CV et n'hésitez pas à contacter en amont la Mission Locale des Trois Vallées.

Mission locale des trois vallées

35 rue Edouard Danaux - 91220 Brétigny-sur-Orge

Téléphone : 01 60 85 00 49

Facebook : missionl3vallees

«Pass pour l'emploi»

Jeudi 19 mars

Parvis de la Défense

Pour la 7^e année consécutive, la Société Générale et l'ADAPT organisent ce qui est aujourd'hui l'un des principaux forums de recrutement, en Ile-de-France, pour les personnes en situation de handicap.

Au programme :

- Rédaction de CV
- Simulation d'entretiens de recrutement
- Table ronde

Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi

La Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (MCADE), située au 4 rue du Docteur Verdié à Arpajon, a été inaugurée le 15 octobre 2014. Ce nouveau « lieu ressources » accueille deux services de proximité :

- le Point d'Accès au Droit,
- le service emploi et insertion, créé en 2012.

Deux conseillères ont été recrutées afin d'accompagner les demandeurs d'emploi de longue durée relevant de l'insertion. Ils sont orientés vers le service par Pôle Emploi et la Maison Départementale des Solidarités. Ces conseillères proposent un service de proximité en accueillant le public sur 4 lieux : Arpajon, Breuillet, Lardy et Marolles-en-Hurepoix.



En août 2014, on recensait 3970 demandeurs d'emploi en Arpajonnais avec une augmentation de 2,5% du nombre de chômeurs longue durée sur 1 an.

Retrouvez toutes les permanences du Point d'Accès au Droit sur le site de la CCA : www.cc-arpajonnais.fr

Pour toutes informations et prises de rendez-vous juridiques et emploi/insertion :

Tél. : 01 69 78 09 19 - Courriel : mcade@cc-arpajonnais.fr

AGENDA DU CCAS :

DIMANCHE 8 MARS

« Tout reste à faire »

Théâtre de Longjumeau

Départ place André-Simon à 13h45

Une comédie dans une élégante maison de retraite du sud de la France.

Tarif : 20 €

Réservation obligatoire

SAMEDI 18 AVRIL À 12H

Repas des anciens

Espace BLC

Inscription obligatoire

MUTUELLE VILLAGE, une couverture complémentaire santé pour les Bruyérois

Le CCAS de Bruyères-le-Châtel va mettre en place une « mutuelle village ».

Le principe de ce dispositif : une municipalité négocie un contrat collectif de complémentaire santé pour les habitants et réduit le coût financier pour l'usager.

Cette « mutuelle village » s'adresse à tous : jeunes travailleurs, personnes vivant seules, familles, personnes âgées.

Pour obtenir des conditions négociées attractives, il faut être nombreux.

Si vous souhaitez bénéficier d'une complémentaire santé, moins chère :

- remplissez le questionnaire joint avec le journal municipal de décembre ou téléchargeable sur le site de la commune (vous avez jusqu'au 31 mars pour le déposer à la mairie ou dans la boîte aux lettres),
- parlez de ce projet autour de vous pour augmenter le nombre de personnes potentiellement intéressées.

: jeunesse 13

«Bourse au permis» en route pour une nouvelle année.

Depuis 2010, 94 jeunes ont participé avec beaucoup de motivation à ce dispositif. Ils sont intervenus dans différents services municipaux : administratif, technique, accueil de loisirs, école maternelle et élémen-

taire, lors des cérémonies ou actions d'associations caritatives.

Cette première approche du monde du travail restera pour eux une bonne expérience.



Interview de Raphaël HAMEL

Que penses-tu de ce dispositif ?

«Une belle occasion de voir comment ça se passe dans le monde du travail. Cela montre que le permis n'est pas quelque chose que l'on donne facilement, il faut aller le chercher !»

Dans quel service as-tu préféré travailler ?

«J'ai préféré les services techniques. C'est là où j'ai fait le plus d'heures. J'ai été bien accueilli.»

Qu'est-ce que t'a apporté cette expérience ?

«Cette expérience montre à nos parents que l'on peut aussi travailler pour payer le permis.

J'ai pu voir que les journées de travail étaient longues. Cette expérience m'a plu et je la conseille aux autres jeunes.»

Renseignement et inscription :
Elodie Carré au
01 64 90 71 91



« SALON DE L'ETUDIANT »

Du 6 au 8 mars de 10h à 18h.

VIPARIS - Porte-de-Versailles - Pavillon 2/1 (Paris)

SALON
l'Etudiant

**Vous avez 16 ans ?
N'oubliez pas la
Carte jeune !**

**Rendez-vous
le 20 mars
2015**

Pour obtenir votre
Carte Jeune
2015 connec-
tez-vous sur
le site http://

//yatou91.fr/la-carte-jeune
à partir du 20 mars 2015.

**La carte prépayée 2014,
doit être utilisée avant le
19 mars 2015.**



LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

**QUI ?
OÙ ?
QUAND ?
AVEC QUOI ?**

Garçons et filles de nationalité française
A la mairie de votre domicile
Dès 16 ans
Votre carte d'identité
Le livret de famille

POURQUOI ?

- pour obtenir l'**attestation de recensement** qui est obligatoire pour établir un **dossier de candidature à un concours ou à un examen** soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...)
- Pour effectuer la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)**



Classe transplantée... c'est voté !

L'école élémentaire «Les Sources» et l'école maternelle organisent une classe transplantée à Arzal dans le Morbihan du 13 au 17 avril 2015. Trois classes sont concernées par ce séjour :



La commission scolaire a étudié ce projet et l'a proposé en Conseil municipal du 27 novembre.

Le séjour a été voté à l'unanimité.

Nouvelle année : nouvelles NAP !!



Pour la rentrée de janvier 2015, quelques Nouvelles Activités Pérисcolaires sur le temps de la pause méridienne sont proposées aux enfants.

Le sport, les activités calmes de l'accueil de loisirs, le théâtre et la vidéo sont toujours au programme. À cela s'ajoute une initiation musicale encadrée par Eric, intervenant extérieur, de la zumba, animée par Jeannie (animatrice à l'ALSH) et le yoga,

initié par Emilie (animatrice spécialisée en relaxation).

Les NAP s'organisent dans la bonne humeur et la motivation avec un large choix de possibilités.

Pour les maternels, les activités manuelles et jeux de société à l'ALSH sont encadrées par Sylvie et Marine.

Les projections vidéos «comme au cinéma» rencontrent beaucoup de succès.

Salon du Livre de Jeunesse



Le 16^e Salon du Livre de Jeunesse à Saint-Germain-lès-Arpajon se tiendra du 2 au 8 mars avec comme thème «Lettres en jeux». L'invitée d'honneur du salon est Emilie Gravett, écrivaine et illustratrice britannique.

RENCONTRE AVEC EDOUARD MANCEAU



Bibliothèque Jean-Jacques Sempé
Mercredi 4 mars
De 10h30 à 11h30
Auteur et illustrateur depuis 1999, Edouard Manceau dessine pour la presse, l'édition de jeux et publie des livres pour enfants, dès deux ans.

Le déménagement fantastique de Guignol

Les champs de la Marionnette

Espace BLC

Vendredi 13 mars à 17h

Proposé par la compagnie Théâtre Chignolo Guignol



Guignol, sans travail, n'a plus d'argent pour payer ses loyers en retard. Son propriétaire, venu réclamer ses termes, est renvoyé sans un sou à ses foyers par Guignol. Furieux, le propriétaire va chercher le gendarme qui est rossé à son tour. Les aventures commencent alors pour Guignol et Gnafron et tout leur déménagement. Adaptation du Déménagement, pièce de Laurent Mourguet, créateur de Guignol.

À partir de 5 ans.

Réservation indispensable

Tarifs : 4 € et 2 €

Durée indicative: 50 mn

<http://www.theatre-chignolo-guignol.com>

: À VOS AGENDAS !

DIMANCHE 8 MARS

À 18H

OPÉRA PASSION : TROIS SIÈCLES D'OPÉRA

L'Association «Concert-Prélude» TJL vous convie à un concert consacré à plus de trois siècles de musique lyrique et sacrée.

De la période baroque avec Haëndel en passant par l'incontournable Mozart, sans oublier le bel canto romantique avec Bellini et Verdi, ni l'opéra français, vous pourrez entendre ou redécouvrir des airs, duos, ensembles des plus grands compositeurs de musique de tous les temps.

Les sopranos Florence Vinit, Florence Iannetta et Julie Lemas, les barytons Philippe

Padovani et Philippe Moucan et le ténor Daniele Nutarelli seront les interprètes de ce concert accompagné par Isabelle Fleur talentueuse pianiste également soprano léger, et présenté par Olivier Padovani musicologue, contre-ténor spécialisé dans la musique baroque.

Eglise Saint-Didier
Réservation indispensable
Tarifs : 8€ et 4€ (tarif réduit)

VENDREDI 20 MARS

À 20H

CHAMPIAN FULTON

Théâtre de Longjumeau
Départ place André-Simon à 19h
Réservation indispensable
Tarif : 20€ - Reste 5 places

SAMEDI 11 AVRIL

À 20H



CONCERT OFFENBACH

COMPLET

VENDREDI 29 MAI

À 19H

FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT

Une programmation gourmande, pleine de rires et de surprises ! Un véritable voyage et la promesse de rencontres pétillantes avec des artistes. « De jour // De nuit » est un rendez-vous que se veut chaleureux, en adéquation avec un territoire à la politique culturelle forte et engagée. Devant la mairie
Proposé par La Constellation et la CCA.

 L'Arpajonnais
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Réservation : biblioculture@bruyereslechatel.fr ou au 01 60 83 91 68

16 associations

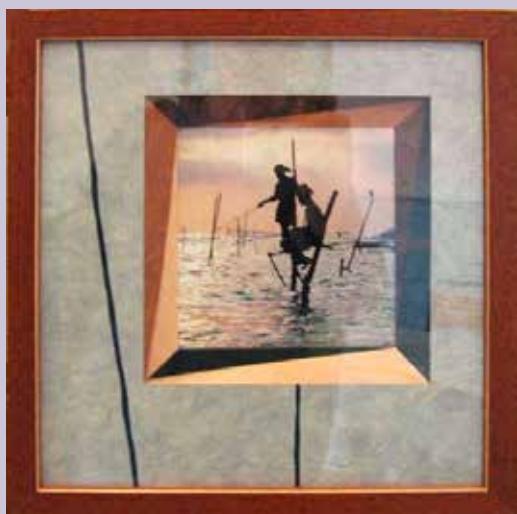
ATELIERS DE BRUYERES

Vous avez envie de mettre en valeur vos dessins, aquarelles, photos, ...en les encadrant ?

Participez au stage d'initiation à l'encadrement que les Ateliers de Bruyères organisent à la salle des anciens le mercredi 18 mars de 9h30 à 16h. Prix 50 €.

Vous venez avec votre sujet (dimensions max 20X30cm) les cartons et le verre vous seront fournis et le matériel nécessaire à la coupe sera mis à votre disposition, vous aurez juste à apporter 2 à 3 feuilles (canson, lamali, ingres, ...) pour habiller les passe-partout en harmonie avec votre sujet et vous repartez avec votre encadrement prêt à trouver la baguette du cadre en magasin spécialisé.

Pour s'inscrire et avoir des renseignements : Françoise BRILMAN au 01 60 83 05 57



LE MULTI-ACCUEIL «LES P'TITES CANAILLES» A 30 ANS.



La crèche a bien grandi depuis 1984, «telle une petite barque qui rêvait d'exploration est devenue en septembre 2012 un beau navire avec à son bord 26 petits marins» (discours de la Présidente - Liliana WILLEMETZ).

Pour l'occasion une réception s'est tenue à l'espace BLC le vendredi 28 novembre 2014.

Un cocktail traiteur, une exposition rétrospective par des panneaux photos réalisés par les enfants et les professionnels, la remise de bons cadeaux de la part d'enseignes partenaires, une animation musicale, les discours des anciens présidents...

Tout a été mis en œuvre pour fêter dignement l'engagement des bénévoles, des professionnels, des adhérents et des partenaires. Sans oublier les plus petits avec un buffet adapté et des aires de jeux.

Ce n'est pas moins d'une centaine de convives (enfants compris) qui a pu prendre le temps de se rencontrer et d'échanger autour des souvenirs, du présent mais aussi des projets à venir...



STAGE DE DANSES SÉVILLANES ET FLAMENCO

À partir du 27 janvier, avec l'association bruyéroise Souffle, Florence vous propose un stage de danses Sévillanes et d'initiation au Flamenco sur 8 séances d'1h30, les mardis de 19h à 20h30 (hors vacances).

Durant ces 2 dernières années, elle s'est immergée dans la culture andalouse, vivant à Séville afin d'approfondir sa passion et son art. De retour en France et ancienne-ment bruyéroise, elle aimerait partager son expérience et transmettre cette culture au plus grand nombre.

La sévillane est une danse populaire espagnole qui se retrouve encore actuellement

dans toutes les férias (Séville, Nîmes, et même Paris !). Bien que très différente du Flamenco, elle y est souvent associée. Elle se danse en couple mais peut être chorégraphiée à plusieurs (en cercle, en carré, etc.). Très festive, elle nous fait oublier tous nos soucis! Alors n'hésitez plus, venez la découvrir!

Inscription et renseignement auprès de Florence
flo.callet@free.fr
06 64 68 17 17.



Municipalité

Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-bruyereslechatel.fr

Conseil municipal du 17 décembre 2014

- acquisition de la parcelle AA 126 sise 22 quarter rue de Verville,
- demande de subvention auprès du Conseil général et acquisition des parcelles A 478 et A 479 Espace Naturel Sensible,
- approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour les travaux de réaménagement de la rue Pierreuse,
- adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité dont le SIPPEREC est coordonnateur,
- adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers,
- motion exigeant le maintien du service de réanimation du centre hospitalier d'Arpajon.

: carnet

NAISSANCES

28/08/14	FAUCHER Loïc
31/08/14	LE NY RODRIGUES Luka
14/09/14	PEREIRA MESTRE Lucia
20/09/14	DINCUFF STAVROPOULOS Lucas
06/10/14	DAYAN CAVAYÉ Malyana
15/10/14	SURNOM Louna
25/10/14	MILLEROT PRIGENT Jeanne
26/10/14	CHOURAQUI Axel
30/10/14	BEAUTIER Théo
08/11/14	GOMES CARNEIRO Bianca
10/11/14	DOS SANTOS Léandro
19/11/14	DELAME Hiba
26/11/14	KEMNER Esteban
30/11/14	ADOUÉ Théo
08/12/14	HERNANDEZ Zoé
23/12/14	LE MAUFF AL-MALIKI Kehann

MARIAGES

23/08/14	RÉMY Stéphane et HUTEAU Clarisse
30/08/14	HAMELIN Jean-Luc et CARREY Nathalie

DECES

12/10/14	HEYNNEN Pierre
29/10/14	FILLEAU Marie-Louise veuve BELLANGER
08/11/14	DA SILVA CARNEIRO Américo
14/11/14	BOYER Jean
17/11/14	BREJOT Nicolle épouse PERRAULT
20/11/14	MOREAU André
25/12/14	MEUNIER Micheline veuve HENTGEN

HOMMAGE À MADAME LENOIR

«Dans ce journal, je veux rendre hommage à Mme Andrée Lenoir qui nous a quittés le 7 janvier 2015 après une longue maladie. Andrée Lenoir, une femme à l'accent chantant, souriante, sympathique engagée pendant 18 ans dans la gestion de notre commune, conseillère municipale puis maire-adjointe avec pour occupations principales : la gestion de la bibliothèque, l'organisation de voyages pour les anciens, la communication communale et le service urbanisme.

Membre à part entière du CCAS, elle était proche des bruyérois et n'hésitait pas à donner de son temps et de sa personne pour apporter aide et soutien à chacun d'entre nous. Nous la regrettons déjà et la remercions pour cet engagement sans faille pour Bruyères-le-Châtel. Nous avons une pensée toute particulière pour sa famille.»

Jeannine Gatin

Maire-adjointe aux affaires sociales

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Ceux-ci seront élus pour une durée de 6 ans.

Ils forment l'assemblée qui dirige le Département, le Conseil départemental (nouveau nom du Conseil général).

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.



i8 : tribunes

MAJORITÉ MUNICIPALE : « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

En politique, il y a deux options : regarder dans le rétroviseur et vivre dans le passé en se lamentant, ou regarder devant en étant porté vers l'avenir : c'est cette voie que notre équipe a choisie.

Pour réussir, il faut toujours «avoir un coup d'avance». Nous avons décidé, en 2007, de passer le parc du château en Espace Naturel Sensible, c'est ce qui nous a donné la possibilité de préempter en zone N (naturelle) en 2014.

Nos objectifs sont simples : nous voulons que Bruyères-le-Châtel se développe dans une dynamique sociale, économique, culturelle et environnementale, pour rester

une commune où il fait bon vivre, où des familles auront envie et plaisir à s'installer. C'est ce qui nous oppose à la minorité municipale «Bruyères-le-châtel ensemble» qui continue inlassablement à répéter ses mêmes thèmes de campagne, campagne très conservatrice qui ne vous a pas convaincus.

Ce n'est pas un hasard si depuis 2001 vos votes nous accordent votre confiance. Nous sommes optimistes pour l'avenir de notre village. Certes la période est difficile avec des impératifs financiers transférés par l'Etat, mais les solutions pour y remédier sont déjà à l'étude. Nous avons avancé et nous continuerons de le faire sans

recourir à la taxation : c'est notre résolution 2015.

Nous mènerons notre engagement de 6 ans, et tout sera fait pour ne pas décevoir les bruyérois. Dans ce journal, vous trouverez nos engagements électoraux pour le mandat 2014 – 2020. Chaque année, nous ferons un bilan de l'action municipale.

Nous profitons de ce petit encart pour souhaiter une bonne continuation à Monsieur Beunard, conseiller municipal, tête de liste de «Bruyères-le-Châtel ensemble», qui n'avait pas caché qu'en cas d'échec aux élections, il était susceptible de quitter le village.

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

«En cette nouvelle année, recevez de toute l'équipe Bruyères le Châtel Ensemble, nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Ce début d'année restera à jamais un cauchemar dans nos cœurs, nous aimons la République et ses valeurs. Alors, lorsque des fanatiques assassinent la liberté d'expression, même si la douleur est insupportable nous avons envie de crier, un crayon à la main, nous sommes tous des «CHARLIE»

Concernant notre centre ville, celui-ci va être bradé à un promoteur immobilier ! Mais pourquoi s'arrêter à un seul projet ? Nous déplorons le manque de communication de la municipalité sur un sujet qui nous concerne tous. Notre village prend l'apparence d'une ville dortoir sans âme.

Pour exemple : le commissaire enquêteur en date de juillet 2013 sur l'enquête de mise en compatibilité du PLU, a dit «*Ce transfert des écoles ne serait probablement pas sans conséquence sur le commerce de proximité, tant il est facile aujourd'hui, pour les familles, de profiter de l'accompagnement des enfants aux écoles pour procéder aux achats journaliers ou se rendre à la Mairie ou à la Poste*» Il est regrettable qu'aucune étude n'ait été faite pour l'amélioration et l'agrandissement du groupe scolaire existant.

Autre exemple : le commissaire enquêteur, sur la révision du PLU de juillet 2014, note que «*Les futurs habitants de l'opération située au sud de la commune viendront principalement de la RD 116 pour rejoindre leur logement sans traverser la commune*». Double peine pour notre commerce de proximité

(délocalisation des écoles et les nouveaux habitants iront consommer dans les communes environnantes). Nos conseillers ont voté contre ce projet qui semble être peu abouti en terme de cohésion sociale. Il affaiblira l'activité économique et manquera d'harmonie avec le paysage actuel. (projet de 5 cubes ne faisant pas l'unanimité au sein même de la majorité)

M. le Maire n'a jamais tenu compte des avis des commissaires enquêteurs et des Bruyérois. Toujours est-il que cette absence de prise en compte, est ressentie comme un déni de démocratie pour une partie de nos concitoyens. Certains se demandent à quoi servent les enquêtes !

Notre rédaction étant contrainte à 1900 signes, retrouvez le détail de nos articles sur notre site <http://www.bruyeres-ensemble.fr>

paysages, parcs et jardins S.A.S **LECOMTE-LANGÉ**

29 Chemin de St-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL Tél. 01 64 90 15 52
Fax 01 60 83 82 38

- créations
- fournitures
- arbres
- entretien
- pour
- fruitiers et
- élagage
- jardins
- d'ornement



BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Manuel Diogo

06 14 61 24 68

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX

Petites et grandes distances

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



**ASSURANCES
POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
TONY NENNIG - AGENT GÉNÉRAL EXCLUSIF
MMA**

- Automobile
- Habitation
- Santé
- Placements
- Retraite
- Vie
- Artisans
- Commerçants
- PME/PMI

"Ne vous engagez pas sans nous avoir contacté..."

**Tél. : 01 60 83 05 45
Fax : 01 64 90 13 81**

16 bis, bd Ernest Girault - BP 37 - 91291 Arpajon cedex
E-mail : assurances.nennig@mma.fr - Internet : www.mma.fr/arpajon
N° Oris : 07010154 - www.oris.fr

AD

Garage SRAMA

Réparation toutes marques et spécialiste PEUGEOT

Carrosserie - Peinture

7j/7

24h/24

Dépannage

Remorquage

01.64.59.08.10

La Tuilerie 91650 BREUILLET - Tél : 01.64.56.50.17

Si vous désirez passer

une annonce,

n'hésitez pas à contacter

le service municipal

de la communication

au 01 64 90 71 91

ou par mail à l'adresse

secretariat@bruyereslechatel.fr

New

Vitakraft®

Créateur de friandises originales pour Chiens et Chats

Vitakraft products shown include: Treaties Rolls, Treaties Bits, Beef Sticks Quadros, Crispy Crunch, Cat Yums, and Milky Melody.

www.vitakraft.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
www.facebook.com/Vitakraftfr

Vitakraft Simon Louis S.A.S. Laboratoire Vétérinaire.
1 route d'Arpajon 91680 Bruyères Le Châtel

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable
112
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 37 04 04
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales
contactez la maison
médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde
contactez le commissariat
d'Arpajon
01 69 26 19 70
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Planning familial
01 47 00 18 66
Association pour le couple et
l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
0 810 010 333
Dépannage gaz GDF
0 810 433 091
Mairie
01 64 90 07 18



Février 2015 > Mai 2015

Dimanche 8 mars

à 18h

OPERA PASSION : TROIS SIECLES

D'OPERA

Concert lyrique

Association «Concert-Prélude»

Eglise Saint Didier

Réservation indispensable

Tarifs : 8 € et 4 €

Vendredi 20 mars

à 20h

CHAMPION FULTON

Théâtre de Longjumeau

Départ place André-Simon à 19h

Réservation indispensable

Tarif : 20€

Reste 5 places



Dimanche 8 mars

à 15h

TOUT RESTE À FAIRE



Les 11 et 12 avril

SALON DE L'ARTISANAT ET GASTRONOMIE

Espace BLC

Renseignements : 06 95 68 47 61

Samedi 18 avril

à 12h

REPAS DES ANCIENS

Espace BLC

Inscription obligatoire

Entrée Gratuite

Vendredi 13 mars

à 17h

LE DEMENAGEMENT FANTASTIQUE DE GUIGNOL

Les Champs de la Marionnette

Compagnie «Théâtre Chignolo Guignol»

Espace BLC

Réservation indispensable

Tarifs : 4 € et 2 €

Vendredi 29 mai

à 19h

FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT

Devant la mairie